



Heetch accélère son développement et lève 10 millions d'euros auprès de Félix Capital, Alven et Via ID pour continuer à rendre la nuit et la mobilité plus accessible et humaine

- **Un retour gagnant alors que Heetch a été contraint de se conformer à la décision de justice et de repartir de zéro**
- **Plus de 70 000 trajets par semaine en quelques mois avec deux offres de mobilité nocturne pour répondre aux besoins des usagers : une offre professionnelle de VTC et une offre de covoiturage courte distance entre particuliers**
- **Une accélération de son développement à l'international**
- **Une envie toujours intacte de rendre la mobilité plus humaine, conviviale et de développer un cadre adapté à toutes les mobilités partagées**

La violente condamnation de Heetch, le 2 mars dernier devait laisser l'entreprise, ses 60 salariés et sa communauté de quelques 30 000 drivers occasionnels et 500 000 utilisateurs sur le carreau. **Marque emblématique auprès des jeunes noctambules, des acteurs de la nuit, mais aussi de l'économie collaborative**, Heetch, son équipe et ses fondateurs n'ont pourtant qu'un seul objectif : rendre la nuit plus accessible et proposer des solutions de mobilité plus conviviales, humaines et adaptées aux attentes des jeunes, notamment de banlieue.

Heetch s'est toujours positionnée comme une offre complémentaire pour absorber les pics de demande, du week-end et de la nuit, qui ne peuvent être absorbés par les offres traditionnelles ou publiques. Le verdict du 2 mars est pourtant sans appel : c'est au total une très lourde amende de 600 000 euros que Heetch doit payer pour exercice illégal de l'activité de taxi. Mais ses fondateurs ne capitulent pas et regrettent ce rendez-vous manqué par la France pour construire un cadre réglementaire adapté au développement de la mobilité partagée aux côtés des acteurs historiques et professionnels. Dans le même temps, bon nombre de pays ont déjà avancé en ce sens permettant la croissance de ces entreprises étrangères qui auront alors la puissance nécessaire pour venir s'implanter sur le territoire français.

Une reconstruction en 6 mois et une levée de 10 millions d'euros

Suite à cette condamnation, l'entreprise ne capitule pas et décide de lancer deux offres : un service de VTC nocturne, convivial et humain et une offre de covoiturage nocturne. **6 mois après son come-back, les chiffres sont là et l'ambition reste la même**. Ce qui a convaincu les fonds d'investissement Félix Capital (UK), Via ID (FR) et Alven (FR) de réaliser un tour de table de 10 millions d'euros. Cette levée servira au renforcement des équipes (une vingtaine de développeurs, product manager, etc.), au soutien du développement de Heetch sur le marché français et au développement international avec l'objectif d'ouvrir rapidement de nouvelles villes, dont Londres.

Mais surtout cette levée servira l'ambition de Heetch et de ses investisseurs : 300.000 trajets par semaine d'ici fin 2019, dont 50% en France, principalement grâce à son offre professionnelle au positionnement beaucoup plus humain que les autres acteurs. Ce qui ferait de Heetch le Lyft européen (Lyft est le concurrent américain plus humain de Uber).

« Notre ADN est très différent des services existants. Là où les plateformes de VTC classiques proposent une expérience uniforme, nous souhaitons au contraire proposer une expérience unique à chaque trajet. Nous souhaitons rendre la nuit et la mobilité plus humaine, conviviale, accessible. C'est pourquoi nous continuons d'appliquer les recettes qui ont fait notre succès : sur Heetch, on monte à l'avant, tout le monde se tutoie, etc. Une expérience qui correspond aux attentes des passagers et qui fait que nos passagers et conducteurs se souviennent de chacun de leurs différents trajets. » déclare Teddy Pellerin, co-fondateur de Heetch.

« LE PRO », le VTC qui casse les codes.

Une offre destinée aux chauffeurs professionnels (VTC) afin de séduire une nouvelle clientèle de noctambule, les 25 – 35 ans

LE PRO par Heetch, c'est la construction d'une offre en partenariat avec les conducteurs. Une communication transparente, une commission juste, de 15% (plus basse que tous les autres acteurs), une équipe proche, à taille humaine afin de créer une communauté forte.

Pour les utilisateurs, passagers comme conducteurs ; c'est une expérience unique loin des codes des autres plateformes de VTC. On monte à l'avant, l'échange est immédiat et spontané. Il y a moins de barrière et le trajet est agréable et convivial. C'est la Heetch touch.

« LA BASE », la solution de covoiturage nocturne courte distance et temps-réel pour les jeunes.

Lorsqu'il se connecte à l'application, le conducteur doit indiquer l'adresse à laquelle il souhaite se rendre et ne peut être mis en relation qu'avec des conducteurs allant dans sa direction (avec une limite de 2 destinations par soir).

Afin de se conformer à la décision de justice, Heetch a dû adapter son offre entre particuliers. Son ancienne offre était le complément idéal des offres professionnelles, lorsque celles-ci sont insuffisantes (la nuit, le week-end, en banlieue et province). La Base, dans sa configuration actuelle, ne permet malheureusement pas d'absorber les pics de demande et de développer de la mobilité sur les zones peu denses en déplacements.

Néanmoins, cette offre de covoiturage nocturne présente déjà un intérêt en Île-de-France et permet de relier, en partie, Paris et sa banlieue lors des soirées du week-end.

Heetch en quelques chiffres :

- Plus de 70.000 trajets par semaine
- 5.000 drivers professionnels
- Service disponible en France à Paris, Lyon, Lille, Nice, Bordeaux, et Marseille
- Présence internationale en Suède, Italie et Belgique



Une nécessaire évolution du cadre législatif pour favoriser le développement du covoiturage courte distance

Si Heetch respecte et se conforme à la décision de justice, ses cofondateurs restent convaincus que le cadre actuel de la mobilité partagée est inadapté et ne permet que l'essor du covoiturage longue distance avec des trajets planifiés à l'avance.

Afin de répondre aux enjeux de la mobilité sur les zones les moins denses (la nuit, la banlieue, la province, la ruralité), il est nécessaire de construire un cadre permettant l'essor du transport occasionnel entre particuliers là où les transports en commun et l'offre professionnelle sont insuffisantes.

Heetch espère donc profiter des Assises de la Mobilité pour participer à la co-construction, avec toutes les parties prenantes, d'un cadre sain permettant le développement de la mobilité partagée mais aussi des acteurs traditionnels.